

L'action du Temps Partagé mise en lumière au palais du Luxembourg



Véritable Petit Poucet de ce rendez-vous au Sénat, l'association quimpéroise le Temps Partagé a été « repérée » grâce à son bon taux de réussite aux examens des mineurs isolés qu'elle a pris en charge.

🕒 Lecture : 3 minutes

Belle reconnaissance pour Le temps Partagé. L'association quimpéroise a été conviée au Sénat vendredi pour évoquer ses actions en faveur des mineurs isolés.

De retour de cette table ronde consacrée à l'apport des associations à l'accueil et la scolarisation des jeunes primo-arrivants, à laquelle participaient d'importantes structures d'aides et des associations 100 % bénévoles comme le Temps Partagé, Caroline Fehr et Annaïck Badiane ont pu mesurer toute la diversité de l'offre sur le territoire français.

« Nous avons réalisé que d'un département à l'autre, l'Éducation nationale ne fonctionne pas de la même manière, estime Annaïck Badiane, responsable de la commission scolarité. À Lille, les jeunes sont par exemple inscrits sans tenir compte de leur situation

administrative, ils estiment que leur place est à l'école. Ils ne comprennent d'ailleurs pas ce qui nous arrive en Bretagne ».

PUBLICITÉ



Leurs bons résultats repérés à Paris

« C'est la roulette russe, il y a une inégalité de traitement de ces jeunes », enchaîne Caroline Fehr, ancienne coprésidente qui cite des écarts impressionnants pour des jeunes en attente de reconnaissance de minorité. « À Lille, le passage au CIO, qui conditionne l'affectation scolaire, est possible pour tout jeune quelle que soit sa situation administrative, et ici à Quimper, jusqu'à présent, toute demande nous a été refusée ».

Véritable Petit Poucet de ce rendez-vous avec une cinquantaine de bénévoles et près de 200 adhérents, le Temps Partagé, qui prend en charge les mineurs isolés dans leur globalité et pas seulement leur scolarisation, a été « repéré » grâce à son bon taux de réussite aux examens : 100 % en CAP, 66 % au Brevet, 100 % au certificat de formation générale. « Les résultats, cette invitation, c'est une fierté, la preuve que nous ne sommes pas à côté de la plaque », assurent en chœur les deux représentantes qui sont revenues emplies d'espérance de cette journée parisienne.



La table ronde s'est déroulée dans la salle Médicis du Palais du Luxembourg. (DR)

La découverte d'une collaboration « riche » et « effective » entre les associations présentes et le Centre académique pour la scolarisation des enfants nouvellement arrivés et du voyage, que ce soit dans le Nord Pas-de-Calais, à Marseille ou encore à Grenoble, ou encore la possibilité de formations pour les bénévoles y sont pour beaucoup.

Des motifs d'espoir

« Certaines associations de ces territoires travaillent main dans la main avec l'Éducation nationale dans ces villes et départements qui ont élaboré des écoles parallèles non diplômantes dans l'optique de donner plus de chance aux jeunes une fois inscrits dans un système professionnalisant, lycée pro ou CFA, décrit Caroline Fehr. Ici à Quimper, nous déplorons le manque de communication avec l'institution. Pourtant, notre association intervient en amont par des cours d'alphabétisation, langue, mathématiques, informatique. Il a été souligné à plusieurs reprises que les mineurs primo-arrivants étaient un atout dans les classes, tant leur volonté d'apprendre est grande ».

Confortées dans leurs choix et leur démarche, les deux bénévoles entendent continuer à veiller aux droits des jeunes isolés. « Des droits niés parfois par le Département, le rectorat ou la préfecture », assure Annaïck Badiane. « Ces jeunes sont notre avenir commun ».

